par Mgr Beaudrillart à Québec le 28 avril dernier: « La civilisation que nous avons reçue et transmise, c'est la civilisation antique transformée par l'Evangile, » M. Bruchesi ajoute:

Cette civilisation, nous voulons la défendre là-bas comme vous la défendez ici.

...L'Océan nous sépare, il est vrai... Mais y a-t-il entre nous de quoi séparer les âmes? Je ne le crois pas. Dites-vous bien que nous travaillons au fond dans le même dessein; et dites-vous que les milliers d'étudiants du Canada français, « vos frères par le sang, par la langue et par la foi », ont faite leur la devise de la vieille province: « Je me souviens ». Quelle joie pour nous si nous pouvions conduire un jour trente étudiants de Lille au pied du Cap Diamant et au sommet du Mont-Royal! En attendant, recevez, avec notre merci pour votre accueil, le témoignage de notre sympathie fraternelle et nos vœux de succès.

Ajouterons-nous que nous avons lieu de croire que le souhait exprimé par M. Bruchesi a des chances de se réaliser.

M. Lucien Boissarie, en une ardente improvisation, exalte la communauté des sentiments franco-canadiens. Dans vos yeux, dit-il en terminant, je lis la promesse d'une union toujours plus fraternelle entre la France et le Canada.

Allocution de M. Eugène Duthoit

Dans une allocution d'une haute éloquence qui cause une profonde impression, M. Eugène Duthoit évoque le souvenir, impérissable en son âme, de la visite qu'il fit, il y a un peu plus de dix ans, au Canada. Il formulait alors le vœu de voir ses hôtes venir rendre en France cette visite. Ce vœu, dit M. Duthoit, devient aujourd'hui la plus douce et la plus rayonnante réalité.

L'éminent orateur exalte la terre canadienne qu'il a visitée et le peuple canadien qu'il a admiré. Il salue les villes de là-bas: Montréal, métropole économique superbe; Québec, qui a conservé tout ce qu'il y a de plus pur dans la tradition française. Il salue les villes, mais il se fait aussi un devoir de saluer les campagnes, foyers incomparables où s'entretiennent les vertus de la race. Car c'est chez les habitants, selon l'expression très frappante employée là-bas, qu'il faut chercher à connaître le peuple canadien.

Je salue en vous, a terminé M. Duthoit, les représentants éminents de la famille canadienne, rayonnante de beauté chrétienne et de tradition française.

Allocution de Mgr Lesne

Mgr Lesne félicite très simplement les jeunes Canadiens d'avoir tenu à visiter l'Université catholique qui fait aussi intimement partie de Lille que Lille de la France. C'est, dit-il, parmi nos grands établissements d'enseignement supérieur, celui qui ressemble le plus aux vôtres, vers lesquels nos yeux sont tournés comme sur nos modèles.

Des applaudissements chaleureux soulignent les dernières paroles de Mgr Lesne confiant en toute tranquillité ses hôtes canadiens aux mains très sûres qui vont les conduire à Roubaix.

Les conversations très cordiales qui s'engagèrent ensuite, achevant en toute amitié cette réception, donnèrent raison à la pensée qu'avait exprimée M. Scrive-Loyer en la commençant.

LA RECEPTION A L'UNIVERSITE DE L'ETAT

Flambeau jumeau de l'Université catholique pour la diffusion des lumières de la civilisation française, l'Université de l'Etat avait voulu aussi faire à nos sympathiques hôtes l'honneur et l'amitié de les accueillir.

M. Maurice Millot, président de l'U., d'abord, au nom des étudiants et M. le professeur Duez, doyen de la Faculté de droit, remplaçant M. le Recteur et accompagné de M. Meige, professeur à la Faculté des sciences, se sont acquittés de cette mission avec une aimable distinction. Puis la caravane, prenant place dans des automobiles mises à sa disposition par le Comité roubaisien de réception, a pris le chemin de la Métropole textile.

Avant son départ, elle avait fait déposer devant le monument aux morts de Lille une très belle gerbe de fleurs curubanée aux couleurs canadiennes.

A ROUBAIX

Le programme, que nous avons publié, des fêtes et réunions organisées à Roubaix et Tourcoing en l'honneur de nos visiteurs canadiens a pu donner une idée de la façon dont nos grandes cités industrielles avaient fait les choses.

Roubaix, ville américaine, dit-on quelquefois. Tant mieux si l'extraordinaire développement, en un siècle, de la bourgade de 1810, comparable, en effet, à la rapide éclosion des cités américaines, si sa magnifique prospérité permet aujourd'hui à son hospitalité bien française de s'exercer avec munificence envers nos amis canadiens.

Ils ne pouvaient recevoir plus grandiose impression de notre ville que celle qui leur a été d'abord donnée vendredi soir par la réception ménagée au Roubaix-Tennis-Club et par le banquet qui a suivi.

Ces réunions, en effet, se sont déroulées dans l'élégant bungalow du R.T.C., délicieux oasis de fraîcheur et de repos blotti à l'extrémité du Parc Barbieux qui lui faisait, en cette délicieuse soirée d'été prématuré, un cadre incomparable de verdure naissante et d'azur pâle.

La salle du banquet, organisé sous le patronage de la Chambre de Commerce de Roubaix par l' « Alliance Française » et « Les Amis de Roubaix », est coquettement décorée et pavoisée.

Les représentants de ces groupements y entourent nos hôtes canadiens. Notons en particulier la présence de MM. Joseph Dillies, vice-président de la Chambre de Commerce de Roubaix; A. Delmoutre, président de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing; Paul Michaux, président des « Amis de Roubaix »; Bernard Dhaliuin et Henry-Louis Dubly, du Comité de l'Alliance française; Pierre Lecot, Achille Glorieux; l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires; Alfred Deinez; André Carissimo; Léon Scrépel; Adolphe Delmasure; Charles Floria; Paul Motte, président de la Société de Géographie; le chanoine Leman, du Comité des Amitiés françaises à l'étranger; René Masurel, président du Roubaix-Tennis-Club; Emile Motte, etc... La présence des dames canadiennes et françaises ajoute son charme à cette réunion.

Au dessert, **M. Joseph Dillies** parlant à la place de M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce, absent de Roubaix, souhaite la bienvenue à nos hôtes. « Qui dit Canadiens dit frères ». C'est comme tels que je vous salue, dit M. Dillies et je lève mon verre à votre agréable séjour dans notre ville et à votre santé.

Nous renouons avec vous, dit **M. Paul Michaux, président des « Amis de Roubaix »**, la tradition de plusieurs siècles. Nous nous sommes efforcés de vous ménager un séjour qui puisse vous donner l'impression d'être chez vous. Vous avez l'intention d'accomplir un pieux pèlerinage à nos monuments aux morts de la guerre. Ce geste nous touche profondément. Vous nous rappelez ainsi la part glorieuse prise par le Canada à la libération de notre territoire. Nous non plus nous n'oublions pas. Et nous voyons dans cette visite le prélude de rapprochements de plus en plus fréquents entre nous.

En quelques mots du cœur, **M. Jean Bruchesi** remercie ses hôtes du charmant et magnifique accueil fait par Roubaix à ses visiteurs canadiens. Il rappelle ces beaux vers du poète:

Un peuple peut changer de nom et d'allégeance
Mais de mère jamais quand sa mère est la France,

et la santé qu'il porte aux dames prend la forme d'une aimable chanson du Canada: « A la jolie Française aux yeux doux !»

C'est au nom de l' « Alliance française » que **M. Henry-Louis Dubly**, en une allocution de pensée très élevée célèbre l'apostolat de compréhension mutuelle exercé depuis la visite à Roubaix de la mission canadienne. Il y a quatre ans, M. Dubly montre parmi les trésors cachés du patrimoine français, l'esprit familial et fait un raccourci saisissant de l'histoire littéraire de ce sentiment. Au nom de la « Société des Gens de lettres » et au milieu de chaleureux applaudissements, M. Dubly donne à M. Bruchesi une fraternelle accolade, à laquelle répond un vibrant vivat en l'honneur de nos hôtes.

Au nom du Cercle des Etudiants canadiens de Paris, **M. le Dr Jean Saucier** dit l'inaltérable gratitude de ceux-ci à la Chambre de Commerce de Roubaix, à l' « Alliance française », aux « Amis de Roubaix » et au principal organisateur de ces journées. Le Dr Saucier atteste aussi la force du sentiment français dans les cœurs des Canadiens.

Un dernier au revoir est apporté de Lille, au nom de l'Université catholique et du Comité des Amitiés françaises à l'étranger, par **M. le chanoine Leman** qui demande à nos chers visiteurs de continuer à être les missionnaires de la pensée française dans les contrées où on ne la connaît pas, car ce qu'il y a de plus beau en France, c'est ce que l'on ne voit pas, le cœur.

Ce prélude au séjour à Roubaix de nos amis canadiens s'est achevé par une soirée privée dans une famille roubaisienne.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Nous rappelons ici le programme de la journée de samedi:

Samedi 7 mai: 9 h., manifestations au monument du commandant Louis Boisut et aux monuments des Morts de la guerre de la Ville de Roubaix. — 9 h. 30, visites, en trois groupes, des usines: Peignage Amédée Prouvost, peignage Alfred Motte, tissage Aug. Vanoutryve. — 11 h. 15, réunion au Consortium de l'Industrie Textile. Réception par M. J. Wibaux, de MM. Philippe Roy, haut-commissaire du Gouvernement canadien à Paris; Albert Sévigny, ancien ministre fédéral, ancien président de la Chambre des communes d'Obawa, et Firmin Roz, président de la Maison canadienne. — 12 h., réception à la Chambre de commerce. — 12 h. 30, banquet au Cercle de l'Industrie, sous la présidence de M. Georges Motte, président de la Chambre de commerce. A l'issue de ce banquet, vers 14 h. 30, départ pour Tourcoing.

A TOURNAI

Samedi après-midi, 7 mai: 15 h., arrivée sur la Grand'Place de Tournai, à la Halle aux Draps. — 15 h. 15, réception à l'Hôtel de Ville, rue St-Martin, par l'Administration communale. — 15 h. 30, conférence. — 16 h., visite de la Ville, par groupes; réception à l'Evêché; visite de la cathédrale. A l'issue de cette visite, vers 17 h. 30, départ pour Tourcoing.

A TOURCOING

Soirée du samedi 7 mai: 18 h. 30, réception des Canadiens par les « Amis de Tourcoing » dans les salons du Grand Cercle St-Joseph, rue Carnot, salon mis à la disposition du S.I. par le C.J. Allocution de bienvenue par M. Jacques Masurel, président; vins d'honneur, vœux et hommages de M. Desormont, vice-président du Cercle Saint-Joseph.

UNE SÉANCE DE TELEPATHIE A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

Mardi prochain 10 mai, à 17 heures, miss Hamida, la psychiatre bien connue, dont les expériences récentes, en Hollande et en Belgique, ont fait sensation dans le monde médical, donnera à l'Hippodrome de Roubaix une séance privée de télépathie, réservée au corps médical et aux membres de la presse de la région.

Elle soumettra une série d'expériences définitives des domaines de la suggestion, magnétisme (hypnose superficielle et profonde et ses curieuses manifestations: catalepsie, insensibilité).

Nous rendons compte, d'autre part, sous la rubrique « Concerts et Spectacles », d'une série d'expériences auxquelles miss Hamida s'est livrée vendredi, à l'Hippodrome et qui ont très vivement intéressé les spectateurs.

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 6 mai 1927. — **Marché bien maintenu. Croisés plus fermes, 65 % des quantités offertes vendues. Clôture série vendredi 13.**

Conseil Général du Nord

LA DERNIERE JOURNEE

Le Conseil général a examiné des vœux politiques, se rapportant à la loi sur les assurances sociales, la désignation des délégués sénatoriaux, le scrutin uninominal. — Il règle diverses questions intéressantes, dont celles du chômage et du budget, et a à connaître deux sujets délicats : l'entrée de M. Boulin au ::: Consortium et l'affaire de l'Union départementale :::

LA SEANCE DU MATIN

La séance du matin commence à 11 h., sous la présidence de **M. Petié.**

Quelques rapports de deuxième ordre sont examinés, puis il est donné lecture d'un vœu sur les

Assurances sociales

ainsi conçu: « Le Conseil général émet le vœu que le Sénat discute et vote sans retard le projet d'assurances sociales pour que la Chambre n'ait pas à se prononcer à la veille des élections législatives de 1928. »

Après une protestation de **M. Mahieu** quant à la mauvaise volonté que l'on prête au Sénat à accepter les assurances sociales, **M. Lebas** déclare que les assurances sociales n'ont rien de comparable avec les retraites ouvrières.

Il pense que le Sénat ne voudra adopter les assurances sociales qu'au début de l'an prochain, afin de forcer la Chambre à accepter, le couteau sur la gorge.

M. Mahieu proteste de nouveau et déclare que si le Sénat n'a pas encore étudié la question d'une façon définitive, c'est parce qu'il n'a pu obtenir un renseignement capital des gouvernements successifs sur ce que coûterait exactement le projet et sur sa répercussion sur les budgets de l'Etat. Il s'agit, dit-on, d'une affaire de 200 millions!

M. Mahieu accepte le vœu mais non les considérants. Le vœu est voté.

Désignation des délégués sénatoriaux

Le Conseil a à examiner le vœu:

« Que les délégués sénatoriaux soient désignés dans les départements par les Conseils municipaux à raison de un délégué par 500 habitants au moins, de nationalité française;

» Que le nombre des sénateurs, par département, soit proportionnel aux délégués sénatoriaux ainsi désignés, sans toutefois que le nombre des sénateurs soit augmenté. »

A ce vœu, vient se joindre un amendement de la Fédération Républicaine, ainsi conçu:

« Les conseillers généraux soussignés demandent que le nombre total des sénateurs restant le même pour toute la France, leur répartition par département soit faite proportionnellement à leur population.

M. Couteaux, défend le vœu, parce qu'il estime que sa proposition saurera les intérêts des agriculteurs.

M. Mahieu déclare que le fonctionnement actuel du vote des sénateurs, n'est pas une création d'aujourd'hui, mais qu'il date de la Constitution de 75, qui a tenu compte non pas des habitants, mais du nombre des communes. Ce sont ces dispositions qui ont abouti à donner à la République des moyens de défense sérieux, chaque fois qu'elle a été menacée.

M. Mercier veut tout simplement la révision de la Constitution sur une base prolétarienne.

L'amendement, mis aux voix, est admis à l'unanimité.

M. Inghels, M. Boulin et le Consortium

Au sujet de l'entrée de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, en retraite, au Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing, M. Inghels demande au Préfet « si ce commerce entre M. Boulin et le Consortium est tout récent car, dit-il, les travailleurs ne comprennent pas cette entrée de l'inspecteur du travail dans une organisation de combat. »

A cette question, M. Hudelo répond en deux points:

1° **M. Boulin**, fonctionnaire, ne mérite que des hommages pour la façon dont il a rempli sa charge. S'il avait dérogé à son devoir, le Préfet aurait été le premier à le rappeler à une juste compréhension des choses.

2° **M. Boulin retraité** ne dépend plus de personne, et le Préfet ne peut rien. De plus, ce dernier ajoute:

« Je ne puis prendre part à ce débat susceptible, peut-être, d'avoir pour vous, de grosses conséquences. Je me réserve de conserver à cet égard, mon opinion personnelle. Je sais cependant que M. Boulin a rendu de grands services à la classe ouvrière et je ne connais pas un acte qui puisse lui donner lieu à une suspicion quelconque. »

L'incident est clos, et la séance renvoyée à l'après-midi.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

A 15 h., les débats reprennent, présidés par **M. Petié**, assisté par M. Demesmay.

Assistance médicale gratuite

Une séance spéciale aura lieu en fin juin pour fixer la modification des nouveaux tarifs.

Subvention pour la lutte contre les maladies contagieuses

Le Département accorde une subvention de 20.000 fr. pour permettre la lutte contre la tuberculose; de plus, une subvention obligatoire sera demandée aux communes suivant le nombre d'habitants de chaque commune.

M. Salengro fournit quelques renseignements sur le fonctionnement de l'Institut Pasteur et de l'aide apportée par la ville de Lille.

Le scrutin uninominal

M. Lebas lit les conclusions du 5e Bureau sur les réformes des élections législatives, demandant que le Parlement, dès la rentrée, substitue au mode de scrutin actuel, le scrutin uninominal.

Aux conclusions du 5e Bureau, **M. Guilbaut** fait de très intéressantes observations, rappelant notamment le vœu émis par l'assemblée, en 1924 et ainsi conçu:

« Que la loi électorale en vigueur soit remplacée au plus tôt par une loi nouvelle instituant la représentation proportionnelle intégrale avec interdiction de panachage et l'utilisation des restes sur une liste nationale. »

Et **M. Guilbaut** constate:

« Ils sont 34 de la Fédération, 24 socialistes, en tout 58, qui convertis en résignés, reviennent sur leur décision.

» Nous persistons — pour notre part — à demander une législation qui garantisse à tous les citoyens, le droit d'être représentés dans l'assemblée du suffrage universel. Nous restons donc fidèles à la justice représentative, et je demande que vous reveniez à votre vœu du 21 mai 1924. »

M. Demolon dépose une motion au nom de la Fédération Républicaine demandant le scrutin uninominal, mais en décidant que la majorité serait acquise au premier tour à ceux qui réuniraient 40 % du montant des suffrages exprimés.

M. Lebas critique le vœu émis par M. Demolon, ajoutant qu'aucun Conseil général n'a émis un vœu semblable, et déclare qu'il n'y a qu'un seul système qui peut supprimer le mode actuel de vote, c'est le scrutin uninominal à deux tours. Il insiste sur la nécessité d'une entente pour triompher puisque cette entente est la seule chance de succès. Le tout, évidemment, est d'être d'accord.

Et il conclut en demandant à **M. Demolon**, le retrait de son vœu.

Sur la demande de **M. Petié, M. Lebas** donne lecture du vœu sur lequel s'est rallié le 5e Bureau.

M. Demolon demande une suspension de deux minutes, qui est accordée, et la séance est reprise; **M. Demolon** retire sa motion et les conclusions du rapport sont adoptées.

Le chômage

M. Lebas rappelle la réunion extraordinaire de février concernant les mesures à adopter pour combattre le chômage. La situation à ce jour se présente ainsi:

Les fonds municipaux de chômage ont versé depuis le 1er janvier 1927: 689.000 fr.

Les fonds départemental de chômage a versé, depuis la même date, 22.000 fr.

Des travaux ont été entrepris pour occuper les chômeurs qui ont touché 112.015 fr. 75 à réparer les routes.

D'autre part, des travaux seront effectués dans les services de navigation.

Les conclusions du rapport sont ainsi conçues:

Pour un chômage de deux jours entiers par semaine, représentant 16 heures, le chômeur reçoit une allocation journalière;

Pour un chômage de trois jours par semaine, ou de 24 heures, le chômeur reçoit deux allocations journalières;

Pour un chômage de quatre jours par semaine, ou de 32 heures, le chômeur reçoit trois allocations journalières;

Pour un chômage de cinq jours par semaine, le chômeur reçoit quatre allocations journalières.

L'adhérent ayant chômé six jours, c'est-à-dire, toute la semaine, reçoit six allocations journalières.

Le Conseil général vote un crédit supplémentaire de 400.000 francs et donne délégation à la Commission départementale pour effectuer entre le crédit subvention aux fonds et aux caisses de chômage et le crédit fonds départemental de chômage, tout virement nécessaire et possible.

Après échanges de vue, le rapport est adopté.

M. Mahieu indique quels sont les travaux exécutés par le Département au titre des travaux de chômage, et ce qui pourra être envisagé en ce sens.

M. Couteaux signale comme travaux, les projets de l'Office départemental des habitations à bon marché, ce qui amène un incident sur

L'Union départementale

M. Lebas, profite de ce que M. Couteaux parle des habitations à bon marché pour lui demander si dans l'affaire de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels, un accord est toujours possible quant au règlement de la somme de 1.550.000 fr. en litige.

M. Couteaux rend compte de la situation des démarches actuellement faites pour obtenir ce règlement.

« L'emploi des fonds a été irrégulièrement fait. L'Office départemental s'est opposé, dit-il, à toute mauvaise interprétation de son don ainsi qu'à l'offre faite par l'Union. L'Union semble comprendre qu'elle a fait fausse route et demande une aide pour rentrer dans le droit chemin. »

L'incident est clos.

Répartition des sièges des députés dans le Nord

Le Parti socialiste émet un vœu tendant à ce que la répartition des 24 sièges des députés dans le Nord, soit faite proportionnellement à sa population.

M. Mahieu précise la situation d'Hazebrouck qui a été dévasté pendant la guerre et qui a vu sa population tomber accidentellement au-dessous du coefficient voulu.

M. Delannoy fait connaître son opinion.

Le vœu est rejeté par 18 voix contre 17.

Quelques subventions: 30.000 francs sont votés pour l'Institution cinémathèque; 2.000 fr. pour le centenaire du chimiste Berthelot.

Visiteuses sociales

M. Demolon donne des chiffres pénibles sur la mortalité infantile qui va croissante et regrette que les Consultations de nourrissons ne soient pas encore généralisées. Il demande que M. le Préfet mette sur pied une organisation de visiteuses sociales qui contribuera à l'instruction des mères en leur donnant des conseils sur les soins à donner aux enfants.

Le rapport de la Commission du budget

M. Demolon donne lecture du rapport de la Commission du budget. Seules les ressources exceptionnelles ont permis l'équilibre du budget supplémentaire.

Malgré les ressources limitées dont il a pu être fait état au budget supplémentaire, le Conseil général a pu voter des crédits pour travaux à effectuer aux routes et pour travaux d'extension du réseau téléphonique.

Le budget

Le Conseil général arrête comme suit le budget départemental de l'exercice 1927 (décision modificative n° 2):

Recettes	140.448.228 97
Dépenses	140.408.766 69
Excédent de recettes	39.462 28

Divers vœux sont encore émis, dont notamment ceux concernant la continuation des travaux du canal du Nord et la construction de ponts, puis l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée après que le Conseil général ait fixé une session extraordinaire en juin, et la prochaine session ordinaire au 28 septembre prochain.

M. J. Sn.

Cherry Rocher
LIQUEUR DE CERISES

PAVOISONS

en l'honneur de Jeanne d'Arc

La France entière fêtera demain, dimanche, la mémoire de la noble héroïne. Sainte Jeanne d'Arc, dont la bravoure suscita l'admiration de tous les peuples, et même se ses propres ennemis, les Anglais.

Que le drapeau tricolore, emblème de la Patrie qu'elle a sauvée, flotte à toutes les demeures Nous prouverons ainsi notre reconnaissance envers celle dont, cinq siècles plus tard, nos vaillants «poilus» suivirent l'exemple.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI SAMEDI 7 MAI 1927 :

Aujourd'hui, saint Etienne; demain Fête nationale de Jeanne d'Arc.

Soleil: Lever à 6 h. 24; coucher à 20 h. 12.

Lune : Nouvelle du 1er; premier quartier le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 7 (Région Nord) : Temps orageux, ciel nuageux, devenant très nuageux avec averses et orages épars; vent du Secteur Est, 2 à 4 m.; même température, minimum 12°.

Caisse d'Epargne : Séances de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30.

A 20 h., Hippodrome : Cirque Hoste.

A 20 h., Champ de Foire : Cirque Dejonghe.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 6 MAI

Fonds municipal de chômage. — Comptabilité communale. — Affichage public. Marchés de gré à gré Questions diverses

La séance est ouverte à 18 h. 45, sous la présidence de M. Lebas, maire. Vingt-quatre conseillers sont présents.

M. Vanovermeir est élu secrétaire.

Comptabilité communale. — Le budget supplémentaire de l'exercice 1927 est renvoyé à la Commission des finances pour nouvel examen.

Personnel municipal. — Un projet de condition d'avancement du personnel de l'octroi est renvoyé à une nouvelle étude.

Suppression du poste de chef de la sûreté. — Le Conseil municipal décide la suppression de ce poste considéré comme inutile depuis la création d'une brigade de police mobile. Le commissaire actuel, M. Delannoïé, est admis à la retraite.

Emprunt de 20 millions. — Le projet d'emprunt de 20 millions a été approuvé par le Ministre. Le taux d'émission est ramené de 460 francs, primitivement fixé, à 455 francs. L'intérêt est ramené à 7 fr. au lieu de 7.50 net.

Fonds municipal de chômage. — Les dépenses effectuées au titre de secours aux chômeurs s'élèvent à 343.000 fr. Les crédits votés sont inférieurs de 200.000 fr. environ aux secours accordés.

Les crédits ouverts au budget primitif pour subventionner les caisses syndicales ont été largement dépassés. Le Conseil vote un nouveau crédit de 650.000 fr., réparti comme suit: 500.000 fr. au fond de chômage et 150.000 fr. pour subvention aux caisses syndicales de chômage.

M. Henri Lefebvre est ensuite désigné pour prendre place au fauteuil de la présidence pendant la lecture du compte administratif du maire.

COMPTABILITÉ COMMUNALE

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 1926, qui s'établit comme suit :

Recettes totales : 33.113.287 fr.; dépenses de toutes natures : 34.027.386 francs, d'où il résulte un excédent de dépenses de 914.099 fr., qui est couvert par un excédent de recettes provenant de l'exercice 1925 et se montant à 6 millions 814.228 francs.

Le résultat définitif du compte administratif de l'exercice 1926 est donc un excédent de 5 millions 900.129 francs, qui sera reporté au budget additionnel de 1927.

A sa rentrée dans la salle des séances, M. Lebas est vivement félicité par M. Lefebvre, pour sa bonne gestion des finances municipales.

L'assemblée approuve ensuite le compte de gestion du Receveur municipal, qui fixe le résultat définitif de l'exercice 1926 à un excédent de recettes de 3.529.853 francs.

AFFICHAGE PUBLIC

L'affichage sur les murs appartenant à la Ville, qui avait été concédé pour 5 ans à l'Agence Nationale d'Affichage, sera mis en adjudication, aux enchères publiques, dès que possible, pour prendre effet du 1er Juin 1927.

La mise à prix annuelle de l'entreprise est fixée à la somme de vingt mille francs.

VOIRIE MUNICIPALE

Le Conseil donne ensuite un avis favorable à la rétrocession d'un terrain de la rue Barcouf à M. Paul Petit, moyennant une somme de 3.443 fr. Il décide d'accorder une indemnité de 2.500 fr. à M. Delcroix, à titre d'intérêt d'une somme due par la ville et approuve le projet d'établissement d'un garage de tramway au carrefour des rues Henri-Carrette et Cuvelle.

L'assemblée émet également un avis favorable à l'installation de canalisations d'eau potable dans diverses rues et portions de rues de la ville (coût : 284.000 fr.) et autorise la cession à la Ville, par M. Huysentruyt, d'une parcelle de terrain en bordure de la place Carnot (dépense: 370 francs).

Elle approuve l'acte de vente de terrains situés rue des Sept-Ponts, à M. Castlain, pour une somme de 1.217 fr. 50.

Le Conseil décide ensuite d'approuver le projet de restauration de la chaussée du boulevard de Beaurepaire, de la place Faidherbe à la rue de Valenciennes. La dépense incombant à la Ville du fait de ces travaux se montera à 483.120 fr.

SERVICE DES EAUX DE ROUBAIX-TOURCOING

Le Conseil Municipal ratifie ensuite la décision de la Commission Intercommunale des eaux concernant la réception définitive de l'entreprise Ducoulombier et autorise le maire à signer un nouveau contrat d'assurance contre les accidents avec la Compagnie du « Royal Echange ».

SECOURS ET SUBSIDES

L'assemblée examine ensuite diverses demandes de secours et subsides. Il alloue 300 fr. à l'Amicale de la rue Montaigne, à l'occasion de son trentième anniversaire ; une somme de 1.500 fr. à la société de gymnastique «2L'Ancienne», pour sa participation au concours fédéral d'Angers; 1.500 fr. à l' « Union des Sociétés de Secours Mutuels, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation; 500 fr. au Cercle Nautique « L'Aviron », pour l'organisation d'une fête nautique et décide que dorénavant deux subsides de 5.000 francs seront accordés à l'occasion des fêtes du 1er Mai et du 14 Juillet, à la Fédération officielle des Comités de quartier.

Le Conseil accorde également une demi bourse de 600 fr., à Mlle Germaine Delespaul, en vue de son admission à l'Institution des Sourdes-Muettes de Lille et accepte un don de 10.000 francs, fait par M. Georges Schiller, en vue de décerner chaque année un prix au meilleur élève du Conservatoire de Musique.

MARCHÉS DE GRÉ A GRÉ

Le Conseil Municipal homologue les divers marchés de gré à gré suivants :

— Ecole pratique de Commerce et d'Industrie: fourniture et installation des ponts roulants dans les ateliers de machines outils, ajustage et garage automobile. (Aux Forges de Vulcain : 30.950 fr.).

— Abattoir communal. Travaux de serrurerie : 11e lot (Lernast-Bayart : 268.262 fr.) ; montage de l'électricité, 17e lot (M. Decoulange : 58.743 fr.) ; Installation de trois monte-charge électriques (Société Otis-Pifre : 47.600 fr.).

Le Conseil approuve ensuite divers marchés de gré à gré passés par le service des eaux de Roubaix-Tourcoing.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal examine en terminant, quelques questions diverses.

Il décide le règlement à M. Cone, directeur de notre saison lyrique de la somme de 42.000 francs qui lui est due, pour les six spectacles lyriques donnés par lui, au cours de la saison 1926-27 et revêt de son approbation de projet de budget pour l'exercice 1927 de l' « Office Municipal d'Habitations à Bon Marché ». Ce budget se balance à 228.728 francs.

L'assemblée autorise encore l'Administration des Hospices à effectuer la vente de diverses valeurs provenant du legs Marie Hespel et le huis-clos est prononcé après l'examen de diverses questions de contentieux.

La fête nationale de Jeanne d'Arc

Il est rappelé aux sociétés patriotiques et militaires de Roubaix, que M. le Doyen de Saint-Martin a pris, comme les années précédentes, l'initiative de dire une messe solennelle dimanche 8 mai, à midi, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Les nefs centrales et le chœur leur seront réservés, ainsi qu'aux autorités civiles.

Les sociétés suivantes convoquent leurs membres:

Le Cercle Militaire, en tenue;

La Fraternelle des Combattants Roubaisiens aux places qui lui sont réservées.

Société des Médaillés anciens coloniaux français, au siège, à 11 h. 30.

Section des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à l'église.

HALLE FLIPO. Beurre 17.50, extra 19 et 22.50, Hollande, 9. Biscuits 7 à 11. Pain d'épices 6.25. Margarine, 10.30. Café, 20. 373-2d

18e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU POÈTE AMÉDÉE PROUVOST FILS

En raison du deuil récent de la famille de M. Amédée Prouvost, la « Muse de Nadaud » n'accomplira pas officiellement, cette année, la manifestation qu'elle a coutume d'organiser vers le 8 mai au monument érigé au Parc Barbieux, à la gloire littéraire de son président d'honneur regretté, M. Amédée Prouvost fils.

« La Muse » s'en excuse auprès du Roubaix littéraire et artistique et prie les amis et admirateurs du poète de commémorer cette date en lui accordant un pieux souvenir.

FRIGO LE BOSSÉ Halles Centrale, Rx. (Tél. 19.43) et rue Carnot, Tourcoing (Tél. 11.64.) **Vente réclame :** Viande congelée : Pot-au-feu, 2.50; Bœuf mode sans os, 4.95; Rôti, 5.45 et 6 fr. Mouton : fricassé, 2.50; côtes, 5.45; gigot entier, 5.45 le demi-kilo; viandes fraîches : bœuf veau et porc, prix défiant toute concurrence. 276d

LA CHORALE DES MUTILÉS A NOTRE-DAME DE LORETTE

Dans la bonne pensée de rendre un suprême hommage à la mémoire des Roubaisiens tombés à Notre-Dame-de-Lorette, la Chorale des Mutilés, profitant de l'inauguration du monument aux morts et de la basilique élevés à leur mémoire, se rendra dans cette localité le 26 mai et y interprètera, devant nos illustres

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE ECONOMIQUE INTERNATIONALE DE GENÈVE

On entend un délégué chinois

Genève, 6 mai. — Un délégué bulgare de la Conférence économique, M. Popoff, est mort presque subitement.

En apprenant cette nouvelle, au début de la séance de ce soir, l'assemblée s'est levée en signe de deuil, puis le défilé des orateurs a continué.

La Conférence a entendu M. de Michelis, président de l'Institut international de l'agriculture; M. Ryff, directeur de la Banque de Norvège; M. de Paranaya, du Brésil; M. Leycos, publiciste économiste anglais.

L'intérêt de la séance devait être dans l'intervention du délégué chinois. M. Chuan Chee. L'orateur chinois a voulu protester à la tribune contre l'inégalité des traités dont est victime la Chine et il a exprimé le regret qu'aucun orateur n'ait dénoncé, jusqu'à présent, cet état de choses qui fait courir des dangers sérieux à la paix du monde. Le délégué de Pékin a rappelé que le commerce chinois est entièrement à la merci des fonctionnaires des douanes des grandes nations favorisées. Le délégué chinois a affirmé que ses compatriotes sont une race conservatrice et que bientôt la Chine se trouvera unifiée de nouveau.

En fin de séance, la Conférence a entendu M. May, délégué de l'Alliance coopérative internationale; M. Mathews, délégué canadien; M. Heindl, ancien ministre fédéral du Commerce autrichien, et M. Demello, délégué du Brésil.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA S.D. N. AURA LIEU LE 5 SEPTEMBRE

Genève, 6 mai. — M. Stresemann, président en exercice du Conseil de la S.D.N. vient de convoquer pour le 5 septembre prochain, la huitième assemblée générale de la S.D.N.

Le projet de tarif douanier français

Protestations anglaises

Londres, 6 mai. — Le « Daily News » rapporte que plusieurs Chambres de commerce anglaises ont protesté auprès du Gouvernement anglais, contre les droits d'importation prévus par le nouveau tarif douanier français.

C'est ainsi que Northampton a protesté au sujet des droits frappant le commerce de la chaussure.

Le Lancashire a protesté pour les machines textiles et Glasgow pour les produits chimiques.

LA FETE NATIONALE DE JEANNE D'ARC A PARIS

Paris, 6 mai. — On sait que le Gouvernement a pris la décision d'autoriser cette année à Paris, le défilé des associations qui ont manifesté le désir de se rendre en cortège à la place des Pyramides à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Le cortège comprendra les Ligues catholiques, les Jeunesses Patriotes et les Ligues d'Action française.

Selon la tradition, M. Albert Sarraut, accompagné de M. Painlevé, se rendra dimanche au début de la matinée, à la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides, pour déposer au pied du Gouvernement une couronne au pied de la statue de l'héroïne nationale.

L'intérêt des Bons de la Défense nationale à un an serait abaissé à 3 0/0

Paris, 6 mai. — Le Comité financier de la Caisse autonome de gestion des Bons de la Défense nationale s'est réuni et après examen de la situation, a exprimé l'avis que le taux de l'intérêt des Bons de la Défense nationale à un an soit abaissé de 4 à 3 % à partir du 7 mai 1927.

LA TRAVERSEE AERIENNE DE L'ATLANTIQUE

ON EST INQUIET SUR LE SORT DE SAINT-ROMAN

Rio-de-Janeiro, 6 mai. — On n'a encore reçu aucune nouvelle concernant le sort du capitaine aviateur de Saint-Roman, qui a quitté la côte Ouest d'Afrique pour tenter la traversée de l'Atlantique jusqu'à l'Amérique du Sud. Tous les essais qui ont été tentés pour communiquer par T.S.F. avec l'aviateur disparu ont échoué et on éprouve beaucoup d'inquiétude à son sujet.

L'aviateur Nungesser est arrivé au Bourget

Le Bourget, 5 mai. — L'aviateur Nungesser est arrivé à 7 h. 20, au port aérien du Bourget, après avoir fait, pendant une demi-heure, des vols en altitude, au-dessus du port.

LES GRANDS RAIDS AERIENS

Davoz et Rossi sont arrivés à Villacoublay

Paris, 6 mai. — Le capitaine Davoz et l'adjudant Rossi sont arrivés à Villacoublay après 11 h. 45 de vol sans escale. Ils ont eu mauvais temps, de Cordoue à Bayonne.

Une explosion dans une usine

Deux morts, trois blessés

Argentan, 6 mai. — Un appareil servant à la soudure autogène a fait explosion dans une usine du Mesnil-Hubert. On compte deux morts et trois blessés dont un grièvement.

Une exécution capitale à Alger

Alger, 6 mai. — Ce matin, à 4 h. 40, sur la place publique de Kerrata, à Alger, a eu lieu l'exécution capitale du nommé Smaoun